

## Contenu des enseignements

### SEMESTRE 1 :

#### UE N° 1. Théories et méthodes

- Concepts de l'anthropologie du droit
- Théories et pratiques de l'interdisciplinarité
- Méthodologie de la recherche 1.

#### UE N° 2. Applications et pratiques

*Obligatoires :*

- Anthropologie des pouvoirs normatifs
- Anthropologie des institutions

*Au choix :*

- Droit musulman
- Anthropologie des politiques juridiques 1.
- Le droit international et les pays africains
- Politique criminelle
- Méthodologie comparative

### SEMESTRE 2 :

#### UE N° 1. Orientation de la recherche

*Obligatoire :*

- Anthropologie des cultures juridiques

*Au choix :*

- Actualité de la comparaison en droit
- Anthropologie des politiques juridiques 2.
- Anthropologie des politiques juridiques 3.

#### UE N° 2 Personnalisation de la recherche

- Méthodologie de la recherche 2.
- Travaux de terrain et soutenance de mémoire

Le master de Droit comparé, spécialité Anthropologie du droit, est dirigé par Gilda Nicolau. Son centre de recherche est le LAJP (Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris), équipe rattachée à l'UMR de droit comparé. Le secrétariat est assuré par Louise Villaréal.

**Sous réserve d'habilitation définitive par le ministère**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre de Recherches historiques et juridiques

LAJP - Centre Malher

9, rue Malher, 75181 Paris cedex 04 FRANCE

(métro Saint Paul, bureau 508)

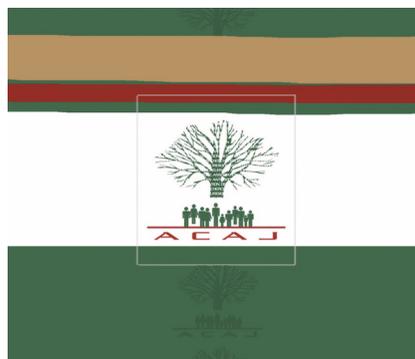
Téléphone : + 33 (0)1.44.78.33.80

Courriel : lajp@univ-paris1.fr

<http://anthropologie-du-droit.univ-paris1.fr>

Site de l'association des étudiants

<http://www.acaj.org>



UFR 07 - Études internationales et européennes  
École doctorale de droit comparé  
LAJP- UMR de droit comparé

## MASTER 2 DE DROIT

MENTION DROIT COMPARE

SPECIALITE RECHERCHE :  
ANTHROPOLOGIE DU DROIT

## Présentation

« Dis-moi comment tu penses le monde, je te dirai comment tu penses le droit ».

Cette formule du recteur Michel Alliot, fondateur en France de l'anthropologie du droit, illustre à la fois l'objet et l'enjeu de la formation proposée.

Son objet consiste, dans une perspective comparatiste, à penser le phénomène juridique dans sa globalité (historique, géographique, philosophique et technique), en prenant en compte la diversité culturelle et linguistique (approche ethnologique).

La formation repose sur des recherches de terrain que doivent faire les étudiants. Elles consistent à observer et analyser les pratiques de tous les acteurs du droit (autorités, magistrats, avocats, citoyens, etc.).

Son enjeu est de considérer toutes les dimensions possibles de la régulation des sociétés, de mesurer l'effectivité du droit étatique et d'étudier les phénomènes d'internormativité entre le droit étatique et les autres modes de régulation.

L'anthropologie juridique appréhende le droit sur le terrain. Ses méthodes (enquêtes de terrain et analyse) permettent de détecter l'émergence et la réalisation du droit. L'anthropologie juridique est un moyen d'évaluer l'effectivité des textes juridiques et des politiques publiques.

Les champs d'observation peuvent être aussi variés que les politiques de développement durable, le fonctionnement des institutions ou des entreprises, les situations de conflits culturels et sociaux, la situation des minorités, les problèmes environnementaux.

La formation demande une maîtrise des outils juridiques et des langues, un intérêt pour l'interdisciplinarité et une motivation pour rencontrer les acteurs et comprendre le droit dans toutes ses diversités.

Historiquement orienté vers l'Afrique (certains enseignements sont communs à la spécialité « droits africains »), le master est ouvert sur toutes les aires culturelles. La diversité des étudiants issus de cultures juridiques différentes permet de développer une anthropologie réciproque et comparative entre les différentes cultures concernées. La formation vise tout autant à autonomiser les étudiants en mettant l'accent sur leur travail individuel de terrain, qu'à les insérer dans une dynamique collective. Les échanges au sein du Master représentent ainsi une grande part de sa richesse scientifique et humaine. Ce master, en inscrivant l'anthropologie dans un cursus juridique est unique en Europe.



## Débouchés

La recherche menée au sein du master représente une valeur ajoutée pour des parcours professionnels variés : cabinets d'avocats ; cabinets ou organismes spécialisés dans l'évaluation des politiques publiques et dans les analyses d'impact ; entreprises, institutions, ONG ayant des activités internationales ou une dimension interculturelle; fonctions de médiation ; fonction publique nationale, européenne ou internationale ; interprétation et traduction juridique ; journalisme juridique, etc.

La formation est susceptible de se poursuivre par une thèse pour les étudiants motivés par la recherche fondamentale.

L'anthropologie du droit prépare efficacement aux épreuves de culture générale et de notes de synthèse des concours de la fonction publique.

